

Burundi : le responsable d'une ONG belge expulsé

@rib News, 29/10/2018 Source AFP Le coordinateur de 11.11.11, une des principales ONG belges œuvrant au Burundi, a été expulsé de ce pays la semaine dernière, alors que les relations entre la Belgique et le Burundi sont des plus tendues, a annoncé cette organisation dans un communiqué parvenu lundi à l'AFP.

"Le mardi 23 octobre, le coordinateur du bureau pays du 11.11.11 au Burundi a reçu l'ordre de quitter le pays dans les 24 heures (...), à son arrivée à l'aéroport de Bujumbura, après une courte mission au Rwanda", indique ce communiqué. "Le visa de l'employé du 11.11.11 a été annulé de manière inattendue", explique ce communiqué, précisant que le coordinateur de l'ONG au Burundi, un ressortissant belge, "a effectivement quitté le pays" depuis lors. "C'est un coup dur" pour cette organisation qui travaille notamment dans les domaines de la démocratie et de la bonne gouvernance depuis 20 ans au Burundi, a regretté Bogdan Vanden Berghe, directeur du 11.11.11 en Belgique. "Cette décision intervient trois semaines après la suspension par le gouvernement burundais des activités de toutes les ONG internationales au Burundi", a rappelé l'organisation belge, estimant que "c'est le peuple burundais qui est le plus durement touché par cette mesure". Pour le directeur de l'ONG belge, l'expulsion de son représentant est une escalation de plus dans un contexte où "le gouvernement burundais tente de renforcer son emprise sur la société civile et il est de plus en plus difficile pour les ONG internationales de travailler au Burundi". Entre 60 et 80% de l'aide allouée au Burundi, un des pays les plus pauvres du monde où le tiers de la population a besoin d'une aide humanitaire selon l'ONU, passe par ces organisations, selon une source diplomatique à Bujumbura. Le Burundi est en crise depuis que le président Pierre Nkurunziza a annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat controversé et sa réélection en juillet de la même année. Les violences qui ont accompagné cette crise ont fait au moins 1.200 morts et déplacé plus de 400.000 personnes entre avril 2015 et mai 2017, d'après les estimations de la Cour pénale internationale (CPI), qui a ouvert une enquête.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});